



RNR et Forêt d'Exception® du VAL SUZON

**Comité Consultatif de Gestion du mardi 20 septembre
14h00 – 17h00 – Salle des fêtes de Darois**

Participants

38 personnes étaient présentes au comité de gestion.

La liste des invités et participants est jointe en annexe au présent compte-rendu.

Compte-rendu

A noter que pour l'état d'avancement du programme 2022, seules les actions principales ont été présentées. La liste exhaustive des opérations de l'année est donnée en annexe. On se reportera aux fiches opérations du plan de gestion 2020 – 2029 pour plus de détail.

Introduction

Catherine Louis introduit la séance, remercie la commune de Darois pour son accueil et passe la parole à **Pascal Minard**, maire de Darois.

Pascal Minard rappelle que la commune a demandé le label Forêt d'Exception. La commune a grand plaisir à recevoir le comité de gestion. Il rappelle que Darois a signé la charte d'adhésion à la Stratégie Régionale pour la Biodiversité 2020 – 2030 de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Il explique également qu'un inventaire de la biodiversité a été réalisé sur l'aérodrome de Dijon – Darois. Cette étude a été réalisée par l'association Aéro biodiversité dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération Française d'Aéronautique.

Stéphane Woynarowski rappelle le soutien fort de la Région aux 19 réserves naturelles et son attachement à celle du Val Suzon. Il lance un tour de table rapide.

Réunion

Le compte-rendu reprend les supports présentés avec, en annotation les commentaires des intervenants et la retranscription de l'essentiels des échanges.

Dernier comité : 29 mars

RAPPEL DU DERNIER COMITE

- **Présentation du programme 2022.**
Dont :
 - Requalification du site de Jouvence
 - Renouvellement du label Forêt d'Exception.
- **Questions diverses.**



Ordre du jour

- **Actions 2022 : état d'avancement**
- **Labellisation Forêt d'Exception**
- **Validation aménagement FC Dijon**
- **Questions diverses.**



Programme 2022

Enjeu « Complexe pelouses – ourlets fruticées – chênaies pubescentes »




Programme 2022

Code Opération	Libellé Opération	Intervenant(s) / Commentaires
CS 1.3	Suivi phyto-dynamique des pelouses	Charles-Etienne BERNARD (ONF)
EI 1.11	Elaboration de notices de gestion pour chaque entité de l'éco-complexe	
IP 1.12 / IP 1.13	Débroussaillage mécanique Ecopâturage	UT / Marlène TRECA (ONF)
CS 1.6	Suivi de la Grande Orobanche	Olivier BARDET (CBNBP)



Charles-Etienne Bernard explique le travail réalisé par Johanna Stéfani, en stage de 6 mois dans le cadre d'un Master 2 Master Biodiversité, Écologie et Évolution. Cf. Diapositives suivantes.

Il rappelle le travail réalisé sur les notices de gestion. La finalisation des notices de gestion a été différée pour prendre en compte les résultats du travail de Johanna.

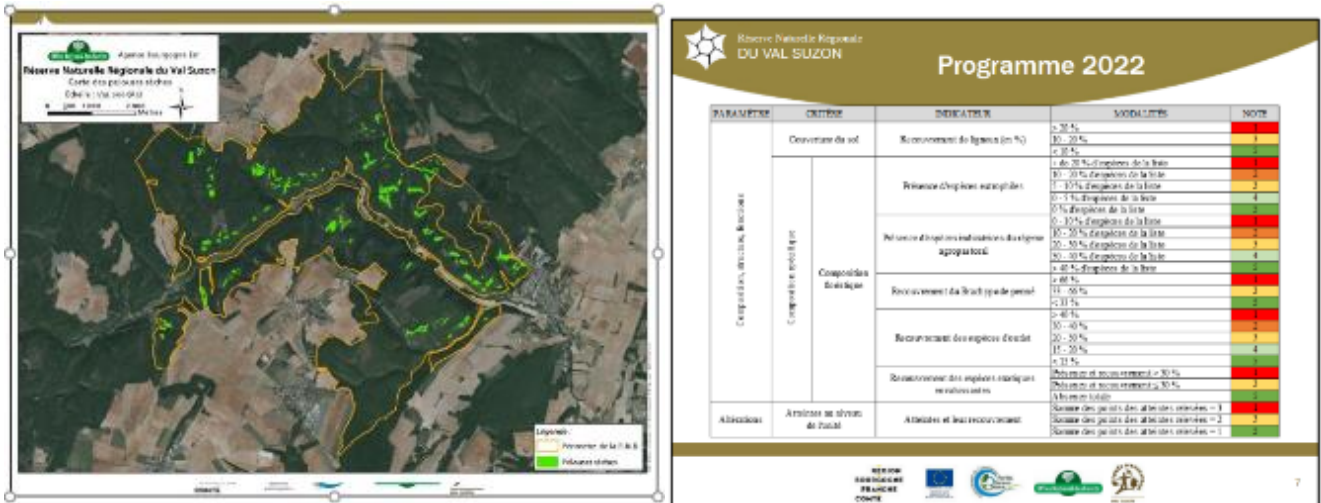
Marlène Tréca explique que des travaux de maîtrise de la végétation ligneuse ont été prévus cette année avant la réalisation des notices de gestion. Les zones d'intervention sont à affiner.

L'écopâturage est abandonné pour le moment faute d'intervenants.

Olivier Bardet explique le travail réalisé sur les suivis d'espèces :

- Grande orobanche : plante parasite de la centaurée scabieuse. 3 stations seulement en Bourgogne dont une dans le Val Suzon à Roche Château. La plante un développement imprévisible. Elle peut s'exprimer de façon très différente selon les années. 2022 a été une « bonne » année avec 80 pieds comptés (légèrement en dessous du dernier suivi en 2015).

Marlène Tréca explique qu'une action de protection de la Valériane tubéreuse a été mise en place par Fabrice Habert, sur le site du pylône de Sainte-Foy conformément aux recommandations d'Olivier Bardet (suivi 2021) : panneau et délimitation d'une zone de protection.




Charles-Etienne Bernard explique qu'un travail cartographique a été réalisé par Johanna Stéfani en préalable. L'évaluation de l'état de conservation des pelouses sèches est réalisée avec des indicateurs d'état basés majoritairement sur la composition floristique (Tableau). Ces indicateurs donnent, en fonction de leurs modalités, une note d'état de conservation. Les indicateurs proviennent en partie de la méthode d'évaluation de l'état de conservation des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire proposée par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) a été utilisée.




Charles-Etienne Bernard explique que 122 placettes de relevés ont été réalisées. Les placettes sont circulaires et leur centre est matérialisé de façon permanente pour permettre le suivi. Il donne un exemple sur la pelouse de la Chouerre. Selon l'emplacement des placettes, certains critères peuvent être mal notés. Par exemple, le recouvrement par le ligneux si la placette se trouve en lisière de la forêt. Mais l'état de conservation, évalué sur l'ensemble des placettes est bon.

Le rapport de stage sera annexé au rapport d'activité 2022.



Slide 10: Enjeu « Milieux rocheux »



Code Opération	Libellé Opération	Intervenant(s) / Commentaires
CS 2.2	Suivi de la Doradille des sources	Olivier BARDET
CS 2.4	Suivi de la Lunetière lisse	
EI 2.6	Inventaire et localisation des éboulis	
CS 2.5	Suivi du Faucon pèlerin	Lucie ROBERT (LPO)
SP 2.10	Tournées de surveillance, maraudage	UT / Marlène TRECA

Olivier Bardet intervient sur les suivis d'espèces :

- La Doradille des sources (*Asplenium fontanum*) est une petite fougère d'affinité montagnarde, banale dans le Jura mais très rare en Bourgogne (3 localités dont 1 dans le Val Suzon). Dernier suivi en 2015. Le suivi consiste à compter les pieds. L'exhaustivité étant difficile à atteindre, Olivier Bardet a mis en place cette année une méthode plus précise. La population se porte bien (52 pieds en 2022 contre 27 au dernier suivi).
- La Lunetière lisse (*Biscutella laevigata* subsp. *varia*) est rare en France avec des populations toutes isolées les unes des autres. On note une station dans le Val Suzon (Eboulis à Roche Château). Depuis les 2 derniers suivis, on a maintenant une bonne vision de l'occupation de l'espèce. La population est stable. Le suivi se fait par comptage des pieds et par transect.

Olivier Bardet poursuit en expliquant le travail réalisé sur les éboulis.

Cette opération vise à mieux connaître la répartition et la nature des éboulis présents dans la RNR-FE (Problématique identifiée lors du renouvellement du plan de gestion). Ce travail est en cours de réalisation sur 2022 et 2023 en recourant à des méthodes différentes des méthodes « habituelles » : recherche de modélisation pour permettre une identification « automatique » des éboulis avec des méthodes de télédétection. Les visites de terrain visent à identifier des variables permettant de discriminer les habitats recherchés via la modélisation.

Lucie Robert explique qu'un suivi plus poussé sur le Faucon pèlerin a été mis en place cette année en raison des échecs successifs de nidification. 4 passages ont été réalisés par la chargée d'études à des périodes « stratégiques », en complément des suivis réalisés par les bénévoles. La visite des sites de nidification était envisagée en cas d'échec.

Pour un site, le couple a été observé puis ne s'est pas installé. Sur l'autre site, il y a eu nidification et succès avec 3 jeunes à l'envol. Des panneaux et un dispositif a été installé pour dissuader les visiteurs d'aller sur la zone la plus sensible. **Marlène Tréca** explique qu'un suivi de la fréquentation par piège photo a été mis en place. 14 personnes ont été visités le promontoire surplombant le nid. Le site est à proximité d'un ancien GR détourné en 2016. **Jean Barnay** explique que le sentier a été débalisé et qu'il se referme.

Par ailleurs, **Lucie Robert** explique que l'analyse du site montre un accès possible pour les prédateurs.

Réserve Naturelle Régionale
 DU VAL SUZON
Programme 2022
 Enjeu Forêts de versants et de combes

REGION
 BOURGOGNE
 FRANCHE
 COMTE
 EUROPE
 LE DÉPARTEMENT
 DE LA CÔTE D'OR
 LE DÉPARTEMENT
 DE LA HAUTE-SAÛNE
 LE DÉPARTEMENT
 DE LA SEINE-SAÛNTOISE
 LE DÉPARTEMENT
 DE L'YONNE

17

Réserve Naturelle Régionale
 DU VAL SUZON
Programme 2022

Code Opération	Libellé Opération	Intervenant(s) / Commentaires
CS 3.2	Mise en place de la méthode Syrph the Net	UT / Marlène Tréca
CS 3.6	Etat des lieux et suivi du Damier du Frêne	Idem 2021. Cf. intervention Monique Prost (SED)
EI 3.13	Actualisation et précision de la cartographie des habitats	Charles-Etienne BERNARD

REGION
 BOURGOGNE
 FRANCHE
 COMTE
 EUROPE
 LE DÉPARTEMENT
 DE LA CÔTE D'OR
 LE DÉPARTEMENT
 DE LA HAUTE-SAÛNE
 LE DÉPARTEMENT
 DE LA SEINE-SAÛNTOISE
 LE DÉPARTEMENT
 DE L'YONNE

18

Marlène Tréca fait un retour sur le travail d'études sur les syrphes, présenté au dernier comité de gestion. 18 relevés ont été effectués au total par l'Unité territoriale ONF. Les insectes dans les pots collectés seront ensuite triés par Thibault Le Pen, spécialiste ONF. Les syrphes seront identifiés pour permettre l'évaluation d'indices d'intégrité écologique de certains habitats. Les autres familles d'insectes seront transmises pour détermination à d'autres spécialistes autant que possible. Les tentes seront démontées fin septembre.

Réserve Naturelle Régionale
 DU VAL SUZON
Programme 2022

- **Cartographie des habitats forestiers**
 - Rappel de quelques définitions
 - ✓ Habitats naturels ou semi-naturels
 - ✓ Phytosociologie
 - ✓ Syntaxon = groupement végétal = végétation = habitat = association végétale = communauté végétale...

REGION
 BOURGOGNE
 FRANCHE
 COMTE
 EUROPE
 LE DÉPARTEMENT
 DE LA CÔTE D'OR
 LE DÉPARTEMENT
 DE LA HAUTE-SAÛNE
 LE DÉPARTEMENT
 DE LA SEINE-SAÛNTOISE
 LE DÉPARTEMENT
 DE L'YONNE

14

Réserve Naturelle Régionale
 DU VAL SUZON
Programme 2022

- **Cartographie des habitats forestiers**
 - Eléments connus et utilisés :
 - ✓ Typologie + Cartographie existante
 - ✓ Travail plus précis sur les stations de plateau pour l'aménagement de la FD Val Suzon
 - ✓ Lidar (Modèle numérique de canopée) + topographie fine
 - ✓ Bibliographie nationale et régionale récente sur les végétations forestières

Contribution au prodrome des végétations de France

→ **Elaboration d'une clé de détermination des habitats forestiers de la Réserve**

REGION
 BOURGOGNE
 FRANCHE
 COMTE
 EUROPE
 LE DÉPARTEMENT
 DE LA CÔTE D'OR
 LE DÉPARTEMENT
 DE LA HAUTE-SAÛNE
 LE DÉPARTEMENT
 DE LA SEINE-SAÛNTOISE
 LE DÉPARTEMENT
 DE L'YONNE

15

Charles-Etienne Bernard rappelle les notions d'habitats et pourquoi il est important de bien les connaître pour la gestion d'une aire protégée. L'habitat naturel est un « milieu » écologiquement homogène. Pour décrire les habitats, on utilise la flore via la phytosociologie. La phytosociologie est l'étude des associations végétales. En se basant sur des listes de groupements de végétaux, cette science permet de décrire les habitats et de suivre leurs évolutions.

Charles-Etienne Bernard répond à une question concernant le prodrome. Il s'agit du référentiel national des végétations de France un peu comme la classification phylogénétique pour les êtres vivants. Le résultat du travail est l'élaboration d'une clé de détermination des habitats forestiers de la RNR-FE.

Réserve Naturelle Régionale DU VAL SUZON

Programme 2022

• Cartographie des habitats forestiers

- Typologie affinée/mise à jour
 - ✓ 11 associations végétales, 22 unités retenues (sous-associations et faciès)
- Test de la clé sur le terrain
- Prospections/cartographie sur le terrain
 - ✓ « Points contacts », transects, parcours de limites litigieuses
 - ✓ Utilisation MDS avec fond ortho photo + carte papier avec MNC + ancienne cartographie



RÉGION AUVERGNE-PIEMONT FRANÇAIS COMTE



Charles-Etienne Bernard explique les résultats et la méthodologie mise en œuvre : sources utilisées, relevés de terrain. Il montre et explique un exemple de travail réalisé avec en rouge les arbres les plus hauts de la couche Végétation du LIDAR.

Réserve Naturelle Régionale DU VAL SUZON

Programme 2022



Enjeu « Sources et milieux humides tufeux »

RÉGION AUVERGNE-PIEMONT FRANÇAIS COMTE

Réserve Naturelle Régionale DU VAL SUZON

Programme 2022

Code Opération	Libellé Opération	Intervenant(s) / Commentaires
EI 4.8	Etat des lieux des milieux humides tufeux	2 ^{ème} passage Charles-Etienne BERNARD

RÉGION AUVERGNE-PIEMONT FRANÇAIS COMTE

Intervenant **Charles-Etienne Bernard**. Le premier passage a été réalisé par Olivier Bardet en 2020.

Réserve Naturelle Régionale DU VAL SUZON

Programme 2022



Enjeu « Paysage et patrimoine culturel »

RÉGION AUVERGNE-PIEMONT FRANÇAIS COMTE

Réserve Naturelle Régionale DU VAL SUZON

Programme 2021

Code Opération	Libellé Opération	Intervenant(s) / Commentaires
IP 5.3	Traitement paysager des lisières dotées d'un caractère artificiel et/ou monotone	Sécurisation
IP 5.4	Travaux de résorption des sources de pollution visuelle et/ou sonore	Mobilier vétuste
IP 5.5	Intégration des enjeux paysagers dans les chantiers	Sécurisation
IP 5.6	Réalisation de chantiers d'ouverture de connexions visuelles	Sécurisation
IP 5.8	Fontaine de la Trouvée (Etude, autorisations); Sites historiques (cf. dernier CCG) : Réalisation	(Patrick SCHWIRTZ)

RÉGION AUVERGNE-PIEMONT FRANÇAIS COMTE

Fabrice Tattu explique le travail de sécurisation réalisé par les grimpeurs élagueurs de l'ONF. Ce travail est nécessaire du fait de la présence d'arbres dangereux (morts ou avec branches mortes). Les heures prévues pour les opérations 5.3, 5.4, 5.6 ont été utilisées pour des travaux le long de la RD7 (Secteur Goa) et de la route montant à Etaules. Environ 120 arbres ont été repérés par Fabrice. Les petits diamètres (tronc ou branches) ont été broyés et laissés sur place. Les gros diamètres ont été mis au sol et façonnés.

Fabrice Tattu explique également qu'une expertise sur les arbres a été réalisée pour la ville de Dijon, par les experts Arbre conseil de l'ONF.

Marlène Tréca explique le travail réalisé sur le mobilier :

- Enlèvement de panneaux (écopâturage, travaux mare des chênaux).
- Bancs le long de la RF de Jouvence : on les laisse.
- 3 tables de pique-nique en bas de la Combe au Prau à changer en 2023.
- Combe Goa : on laisse (Cœur de forêt).

L'opération concernant la Fontaine de la Trouvée a été présentée par Patrick Schwitz lors du dernier comté. Patrick est désormais en retraite et le dossier est resté en suspens depuis son départ.

Le travail à faire cette année est le montage du dossier réglementaire pour la réalisation des travaux en 2023. Concernant les sites archéologiques, l'opération vise à valoriser et entretenir les sites de Roche Château, châtelet d'Etaules et fanum de Jossam : maîtrise de la végétation qui colonise les vestiges et mise en place de panneaux pédagogiques sur les sites du Châtelet et de Roche Château. L'opération avait été présentée par Patrick Schwitz au dernier comité de gestion.

Code Opération	Libellé Opération	Intervenant(s) / Commentaires
CC 6.7	Mise en œuvre du plan de communication	Tom PECHOUX (ONF)
PA 6.24	Organisation d'animations pour le grand public	
PA 6.23	Organisation d'animations pour les scolaires	ATE (Avec Natura 2000 et CFT) Ecole d'Ahuy
SP 6.36	Réalisation de tournées de surveillance	UT ONF

Tom Pechoux récapitule les actions communication :

- Reportage « portrait de forêt » pour le site de l'ONF « Vivre la forêt » qui permet de mettre en avant les plus belles forêts de France et de promouvoir l'accueil du public en forêt. Reportage ici : <https://www.onf.fr/vivre-la-foret/+/16b5::val-suzon-la-plus-vaste-reserve-regionale-de-bourgogne-franche-comte.html>
- Animations scolaires : Entre février et juin, Les enfants de l'école maternelle d'Ahuy ont fait 6 sorties avec Julie Carraud (La nature avec Julie) dans le Val Suzon. Elle a proposé aux enfants d'observer la nature au fil des saisons par une approche sensorielle et artistique.
- Animations grand public : Plusieurs animations ont été organisées cette année : Journée internationale des forêts (80 personnes), reconnaissance chant d'oiseaux, sylvothérapie, ciné-cyclo. Chaque animation affiche complet, les retours des participants sont très positifs.
- Un dépliant à destination du grand public est en cours de finalisation.
- Une action de communication va être menée cette année autour de la pratique conjointe de la chasse et des autres usages dans le Val Suzon. Une réunion début octobre (Présidents de lot de chasse,

clubs de randonneurs, etc.) va permettre de définir les actions de communication qui peuvent être mises en place pour éviter tout accident.

- Le groupe Facebook de la Réserve a dépassé la barre des 1000 membres, les échanges avec les membres sont constructifs, ils sont investis et respectueux. Tom Pechoux a réalisé une série de portraits d'acteurs qui travaillent sur la réserve. Ils seront publiés sur le groupe Facebook dans un premier temps.

Marlène Tréca mentionne l'aire terrestre éducative de l'école élémentaire de Messigny. C'est un dispositif qui permet de confier la gestion d'un petit territoire naturel à des enfants. Le projet a été commencé en septembre 2021. Il est multi partenarial : Pays (Charte forestière, Natura 2000), commune, RNR-FE, école). Les enfants et les enseignants sont accompagnés par une éducatrice environnement, Bernadette Durand. L'Office français de la biodiversité coordonne le réseau des Aires éducatives. **Stéphane Woynarowski** rappelle que cette coordination est déléguée à l'Agence Régionale pour la Biodiversité en Région BFC.

Dans un souci de reconnaissance, la démarche est labellisée. Pour Messigny, le dossier de labellisation a été déposé fin juin.

Fabrice Tattu, responsable police pour l'Unité territoriale explique les tournées réalisées. Elles sont de type : surveillance pilotée (Avec arme et en coopération éventuellement avec d'autres services, verbalisation si constat d'infraction) et tournées de sensibilisation (Sans arme, avec objectif de sensibilisation). 15 jours ont été réalisés depuis le dernier comité. Des tournées spécifiques risque incendies ont été faites aux périodes sensibles. Un article dans le Bien Public a été fait sur le sujet en début d'été. Pas de verbalisation cette année. Les verbalisations sur circulation de véhicules à moteur ne sont pas faciles car il faut être là au bon moment. Les horaires des tournées sont adaptés pour une présence aux moments les plus favorables (secteur Darois / Hauteville, tard le soir ou entre 12h et 14h). Il y a des constats récurrents de restes de foyers.

Monique Prost rapporte des places à feu sur la pelouse du Combet Monny (Messigny non loin du terrain de bicross) ou au pylône de Sainte-Foy.

Code Opération	Libellé Opération	Intervenant(s) / Commentaires
CI 6.6	Etude et mise en place d'une signalisation routière indiquant la RNR-FE et les points d'accueil	Marlène TRECA (Patrick SCHWIRTZ)
EI 6.10	Enquête qualitative de fréquentation	Marlène TRECA
CI 6.11	Agrandissement du parc d'écocompteurs (Châtelet d'Etaules)	Logo
CI 6.17	Aménagement du site de Jouvence Reprise par Dominique Dechambre	Marlène TRECA (Patrick SCHWIRTZ)

Marlène Tréca rappelle que Patrick Schwirtz a présenté le contenu du projet au dernier comité. Il s'agit de mettre en place une signalétique routière aux abords de la RNR-FE et sur ses axes routiers pour faciliter la connaissance du site et l'orientation des visiteurs dans le site.

La question de la sécurité sur la RD 7 avait été posée lors des discussions en comité autour du projet. Catherine Louis a donc organisé une rencontre avec le Conseil Départemental (CD 21) pour envisager des solutions avec eux.

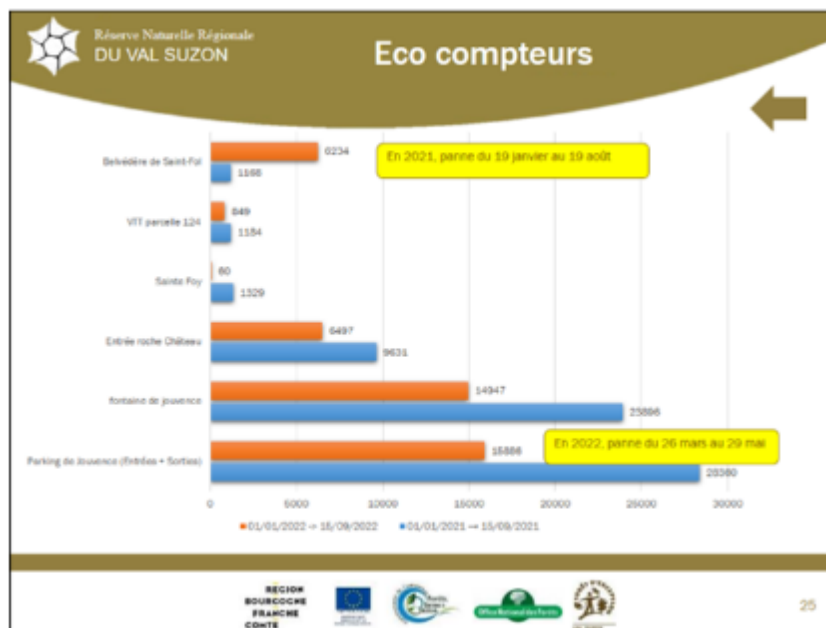
Le CD 21 a présenté ses solutions en juin et les a mises en œuvre dans la foulée. 3 secteurs ont été traités.

Catherine Louis explique les aménagements réalisés :

- Hameau de Sainte-Foy : renforcement du signalement du passage à 50 km/h avec des panneaux informatifs.
- Site de la SPA : C'est la solution visant à limiter la vitesse à 70 puis 50 et à signaler la traversée piétonne via des panneaux dynamiques lumineux qui a été retenue. Ces dispositions ont été présentées début juillet à Mme le Maire de Messigny et Mme la Présidente de la SPA. Les échanges se poursuivent pour voir si une solution de stationnement hors domaine public routier départemental peut être trouvée à termes.
- Site de Jouvence : les préconisations pour la zone d'accès au parking sont intégrées dans le projet de requalification de Jouvence. A savoir une zone plate en enrobé pour les véhicules pour permettre une sortie sécurisée sur la route départementale. Le reste des aménagements sera mis en place après la requalification du parking.

Pour en revenir à la signalétique propre à la RNR-FE, **Marlène Tréca** explique le chiffrage initial du projet est en dessous du chiffrage réel (Consultation pour la fourniture des panneaux et pose par le CD21). Un arbitrage budgétaire sera nécessaire cette année entre les travaux de Jouvence et le projet de signalétique routière. L'enquête de fréquentation n' a pas été réalisée faute de services civiques.

Marlène Tréca rapporte qu'un nouvel écocompteur a été installé le 14 juin sur le site du Châtelet d'Etaules en raison de la sensibilité du site pour le Faucon Pèlerin (APPB). 617 passages du 15 juin au 15 septembre (3 mois). Globalement la fréquentation a nettement baissé en 2022 après un effet COVID marqué en 2021. Cf. diapositive suivante.



Programme 2022 Site de Jouvence

- **Travaux 2022 : parking et abords**
 - Réfection du parking en suivant les préconisations du CD 21.
 - Remplacement et enrichissement du mobilier actuel (sauf bancs simples).
 - Réorganisation des enrochements en bas de l'aire.
 - Plantation d'arbres. Création d'une haie le long du terrain de pétanque.
 - *Création d'une passerelle bois (franchissement du Suzon) en vue de l'implantation du kiosque d'accueil.*
 - Enlèvements des arbres dangereux.
- **Travaux 2022 : Fontaine, source et leurs accès**
 - Traitement cheminements : platelage, emmarchements, simplification.
 - Traitement rémanents sur clairière.
 - Enlèvement lices bois et signalétiques vétustes.

Programme 2022 Site de Jouvence

- Permis d'aménager déposé le 3 juin 2022.
- Passage en commission des sites (CDNPS) le 28 juin. **Avis favorable.**
- Consultation CSRPN : OK. Préconisations.
- Nécessité d'un dossier loi sur l'eau en cours de vérification en collaboration avec la DDT.
- Convention avec la ville de Dijon en cours
Projet transmis courant été en attente de retour.
- Consultation lancée en août

Marlène Tréca rappelle le contenu des travaux prévus en 2022. Pour mémoire, ces travaux ont été présentés et validés lors du dernier comité consultatif de gestion. La passerelle destinée à être installée en 2022 sera probablement mise en place au 1^{er} semestre 2023 pour des raisons qui seront expliquées dans la suite de la présentation.

Marlène Tréca explique les démarches réglementaires mises en œuvre pour le projet. Elle explique que l'Agence Régionale de Santé a également été consultée par rapport à la situation en périmètre rapproché du captage du Rosoir. L'ARS a donné des préconisations à respecter en phase de chantier.

Le service de l'eau de la DDT a été associé. Un dossier loi sur l'eau sera nécessaire pour la passerelle. Pour les autres travaux, un formulaire de présentation des travaux est à retourner à la DDT.

Concernant l'avis favorable de la commission des sites, les membres de la commission ont exprimé une certaine frustration par rapport à l'ambition du projet : rénovation « simple » et pas d'apports très nouveaux. Il conviendra donc d'apporter du cachet au projet avec le projet de chalet d'accueil. **Nicolas Drouhin** confirme et indique que la décision ministérielle donnant accord pour les travaux vient d'arriver.

Programme 2022 Site de Jouvence

	Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 4	Lot 5
2^{ème} version	Passerelle	Structures bois	Requalification parking	Mobilier et signalétique	Végétation
Résultats	Infructueux	1 seule réponse largement au delà du budget ⇓ Réalisation en interne	1 seule réponse au-delà du budget ⇓ Négociation en cours (Star Terrassement)	2 réponses ⇓ Négociation en cours (ID Verte)	2 réponses ⇓ Négociation en cours (ID Verte)

Marlène Tréca explique comment a été montée la consultation des entreprises pour les travaux de Jouvence et les résultats.

Globalement, le chiffrage prévisionnel est en dessous des montants proposés par les entreprises qui ont répondu au marché. Le lot passerelle est infructueux. La raison principale en est les délais de réalisation trop court.

La passerelle sera réalisée au 1^{er} semestre 2023 pour respecter les délais imposés par le plan de relance Région qui finance le projet en partie.

Pour le lot 2, le travail est en cours de chiffrage par l'atelier bois ONF. En fonction des montants, des arbitrages budgétaires seront nécessaires pour les travaux réalisés en 2022. La réfection du parking sera mise en priorité numéro 1 vu son état.



Programme 2022

• Opérations récurrentes. Entre autres :

Code Opération	Libellé Opération	Intervenant(s) / Commentaires
CS 7.4	Suivi des amphibiens	GNUB / CD21
CS 7.8	Inventaire des champignons, champignons lichénicoles et des lichens	SMCO / SMI
CS 7.11	Poursuite des inventaires de l'entomofaune et développement des connaissances sur les araignées	Monique PROST (SED)
IP 7.13	Inventaires / relevés floristiques dans les forêts de plateau	Flore.biodiv21
EI 7.22	Fin du projet BIIOU – Restitution le 11/10	Marlène TRECA

Mathilde Poissenot dresse le bilan de l'opération amphibiens pilotée par le GNUB en partenariat avec le pays Seine et Tilles. Année record pour les effectifs d'amphibiens pris en compte dans le dispositif :

- 2015 crapauds communs dont 1907 vivants.
- 46 salamandres vivantes et 25 mortes.
- 5 alytes accoucheurs vivants.
- 3 tritons alpestres écrasés.

Les relevés se sont étalés du 12/02/2022 au 16/04/2022. Apparition d'un phénomène nouveau cette année : des crapauds retardataires en fin de période qui se croisent avec des crapauds qui reviennent en forêt après avoir fini leur cycle de reproduction. La question de prolonger le dispositif s'est posée. Il a finalement été démontée pour éviter que les crapauds revenant vers le milieu forestier ne se trouvent piégés. A noter des animations réalisées cette année par le CD21 pour les écoles primaires de Messigny et Saint-Seine-l'Abbaye (3 classes au total).

Par ailleurs, un partenariat CD 21 – Cerema est en cours d'élaboration en vue d'étudier les différentes solutions destinées à pérenniser le dispositif de préservation des amphibiens lors de leur migration : déviation nocturne, crapauduc.

Maryline Vernet explique que le conseil départemental gère 5671 km de routes et veille à intégrer les enjeux biodiversité dans les différentes politiques du département.

Monique Prost rappelle le travail réalisé sur le Damier du Frêne. En 2021, il s'agissait de suivre le site de nidification connu mais aussi de chercher des sites potentiels. Aucun nouveau site n'a été trouvé dans la RNR. En 2022, il s'agissait de suivre le site connu. 60 nids ont été vu contre 80 en 2021. Puis plus aucune chenille observée dans les nids dès le 8 août. A noter qu'une photo de damier a été prise dans la combe Vaux de Roche. Le site semble très fermé pour être favorable.

La SED a également accompagné le travail de Bernard Defaut sur orthoptères (criquets notamment). Une des difficultés a été de trouver de « véritables » zones humides dans la vallée. La variabilité météorologique rend les inventaires difficiles. Ainsi, en 2021, il y avait eu très peu d'adultes en juillet et beaucoup en août. En

2022, cela a été le contraire. La SED en a profité pour poursuivre son travail sur les papillons et les punaises. Régis Desbrosses observe que des damiers adultes peuvent être observés en dehors du site connu. **Monique Prost** explique que c'est normal : les adultes peuvent se déplacer en dehors du site de ponte.

Stephane Puissant rappelle que le travail sur les orthoptères est plus qu'un « simple » inventaire. Il s'agit d'effectuer un travail d'entomocénologie. C'est-à-dire la même démarche que pour la phytosociologie mais avec les orthoptères. L'entomocénologie peut ainsi apporter des informations sur l'état des milieux.

Marlène Tréca rappelle les objectifs du projet Bijou sur la truffe de Bourgogne. Le projet s'est terminé début 2022. Une restitution est proposée aux trufficulteurs BFC le 11 octobre. La question a été posée au sujet de la possibilité de convier les personnes intéressées du comité de gestion à cette présentation. Réponse en attente.



Code Opération	Libellé Opération	Intervenant(s) / Commentaires
EI 7.1	Inventaires des orthoptères	Bernard DEFAUT
CS 7.2	Recherche et pointage des aires et observation à vue des rapaces diurnes	Paul BROSSAULT
EI 7.6	Recherche des espèces anciennement citées sur la RNR-FE (Flore)	Charles-Etienne BERNARD
EI 7.9	Connaissance des mammifères et micromammifères	Marlène TRECA
CS 7.16	Installation et suivi de stations météo	Suivi

Paul Brossault rappelle le contenu et les objectifs de l'opération de suivi des aires de rapaces diurnes. Une formation à la reconnaissance des aires de rapaces a été organisée en 2021 pour les personnels ONF et l'animatrice Natura 2000. Un travail important de recensement des aires de rapaces avait également été fait lors de la révision de l'aménagement de la forêt domaniale de Val Suzon. Les personnels ONF peuvent contacter Paul pour le suivi des aires. Ainsi, en 2021, plusieurs aires ont été repérées et vérifiées. Beaucoup de nids de buse et un nid d'autour à proximité de la RNR-FE. Une bondrée apivore a été observée. Les dépérissements des arbres peuvent causer des problèmes de reproduction avec des abandons de nids avant reproduction. **Paul Brossault** rappelle qu'il faut se méfier des hulottes qui peuvent imiter le chant de la Tengmalm. **Marlène Tréca et Lucie Robert** rappellent qu'une recherche de la Tengmalm et la chevêchette avait été faite en 2020 sans succès.

Concernant le lynx, le suivi piège photo n'a pas donné de contact supplémentaire avec le lynx (cf. dernier comité de gestion). **Philippe Loison** explique que 2 individus sont officialisés en Côte d'Or (celui pris en photo dans le Val Suzon et celui pris en photo dans la combe Lavaux). Il y a un cas avéré de reproduction dans l'arrière-côte dijonnaise (Observation d'un jeune et mise en bas dans un emplacement très éloigné de fréquentation humaine). Le lynx est réapparu en Côte d'Or en 2018.

Marine Julien explique que la fédération départementale de la chasse a acquis 16 pièges photos pour la mise en place d'un suivi lynx dans le sud de la Côte d'Or. Une réunion en vue de la définition des emplacements a lieu prochainement avec l'ONF et l'OFB.

Région Nouvelle Région
DU VAL SUZON

Ordre du jour

- Actions 2022 : état d'avancement
- **Labellisation Forêt d'Exception**
- Validation aménagement FC Dijon
- Programme 2023
- Questions diverses.



RÉGION NOUVELLE RÉGION
FRANCHE-COMTÉ

Région Nouvelle Région
DU VAL SUZON

Renouvellement label FE avec extension

- Extensions aux forêts communales (Sauf Etaules)
- Rappel de la démarche (**Reste à faire en rouge**)
 - Tournée avec les rapporteurs en juin 2021.
 - Rencontres avec les communes en septembre puis début d'année 2022.
 - Demande du label pour les communes suivantes : Darois, Dijon, Messigny-et-Vantoux, Val-Suzon.
 - **Avenant au protocole d'accord pour les communes candidates**
 - **Relecture du dossier de candidature par les rapporteurs et validation du dossier par le comité.**
 - **Présentation de la candidature au comité national d'orientation le 16 novembre.**

RÉGION NOUVELLE RÉGION
FRANCHE-COMTÉ

Marlène Tréca rappelle les étapes de la démarche de renouvellement du label Forêt d'Exception avec extension aux forêts communales.

Région Nouvelle Région
DU VAL SUZON

Renouvellement label FE avec extension

- **Contenu du dossier de labellisation**
 - Evaluation du 1^{er} contrat de projet (= 1^{er} plan de gestion)
 - ⇒ Validé par le CCG en 2019.
 - Nouveau contrat de projet (= 2^{ème} plan de gestion)
 - ⇒ Validé par le CCG en 2020.
 - Un retour sur les évolutions depuis la labellisation en 2016: environnement partenarial, équipe projet, forêts.
 - Le renouvellement et l'extension du label : explications sur la démarche (calendrier, élaboration).
 - Les perspectives pour les prochaines années
 - ⇒ Prochaine diapo.

RÉGION NOUVELLE RÉGION
FRANCHE-COMTÉ

Région Nouvelle Région
DU VAL SUZON

Renouvellement label FE avec extension

- **Les perspectives pour les 5 prochaines années**
 - Quel rôle des communes dans Forêt d'Exception® ?
 - Une forêt laboratoire face au changement climatique
 - Dynamiser l'animation et la gouvernance du projet
 - Communiquer, partager, vulgariser. Améliorer la compréhension du site
 - Val Suzon, au cœur des réseaux
 - La candidature au label liste verte UICN
 - Des possibilités d'actions complémentaires pour les labels communaux

RÉGION NOUVELLE RÉGION
FRANCHE-COMTÉ

Marlène Tréca explique le contenu du dossier de labellisation est rappelé au regard des éléments déjà connus du comité de gestion : évaluation du plan de gestion 2014 – 2048, plan de gestion 2020 – 2029. Le document transmis avant le comité reprend les compléments que le dossier apporte par rapport aux documents déjà connus.

Soit :

- Les évolutions depuis la labellisation :
 - Un environnement partenarial et institutionnel stable avec un comité de pilotage toujours investi, un nouveau paysage régional (fusion Bourgogne et Franche-Comté), une grande stabilité chez les élus du territoire, le lien avec Dijon qui se tisse doucement.
 - Une équipe projet renouvelée au moment de la labellisation.
 - Une forêt qui amorce un changement : les fonctions de protection et de préservation des paysages et de la biodiversité affirmées, les effets du dérèglement climatique de plus en plus présents.
- La démarche de renouvellement et d'extension du label.

Le dossier de labellisation donne des perspectives sur les prochaines années. A savoir :

- Quel rôle des communes dans Forêt d'Exception® ?

A minima comme maintenant mais pour ceux qui le souhaitent. Marlène Tréca indique qu'un travail de réflexion avec les communes et acteurs intéressés pourrait être fait en 2023 pour donner du sens aux labels communaux.

- Une forêt laboratoire face au changement climatique
La volonté de faire de la forêt de Val Suzon un territoire d'expérimentation avait été affirmée lors de la validation interne de l'aménagement. Il est également prévu dans le plan de gestion de réaliser un diagnostic d'opportunité et de vulnérabilité au changement climatique selon la méthodologie Life Natur Adapt proposée par RNF (en cours d'élaboration, finie en 2023).
- Dynamiser l'animation et la gouvernance du projet
Une volonté de dynamiser l'animation et la gouvernance du projet pourrait être recherchée dans les prochaines années.
- La candidature au label liste verte UICN
Des possibilités d'actions complémentaires pour les labels communaux
Communication, sensibilisation, évènements, éducation à l'environnement. Actions participatives.

Echanges :

- **Bertrand Barré** demande si les labels communaux apporteront des financements supplémentaires. **Régis Michon** indique que les actions définies dans le plan de gestion (donc contrat de projet) sont déjà financées. Les communes sont libres de financer ou pas des éventuelles actions complémentaires.
- **Jean-Marie Combette** demande s'il y a un ordre de priorité dans la liste des perspectives. **Marlène Tréca** indique que ce n'est pas le cas. **Régis Michon** ajoute que, d'une façon générale, la prise en compte des effets du changement climatique est une priorité pour les forestiers.

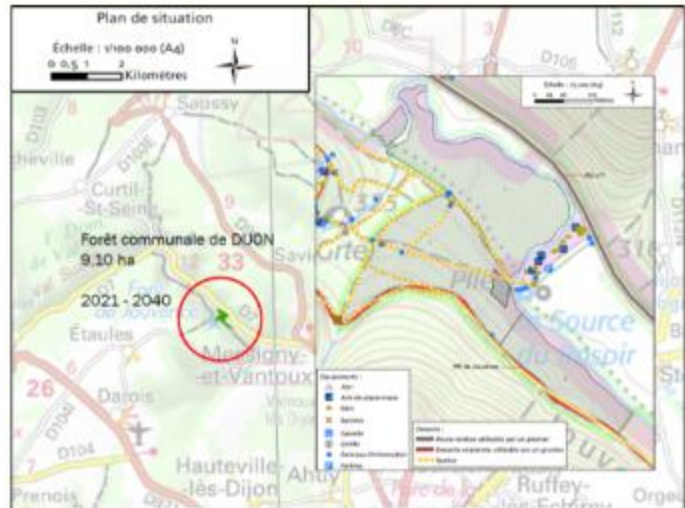
Validation du dossier : le dossier est validé à l'unanimité.



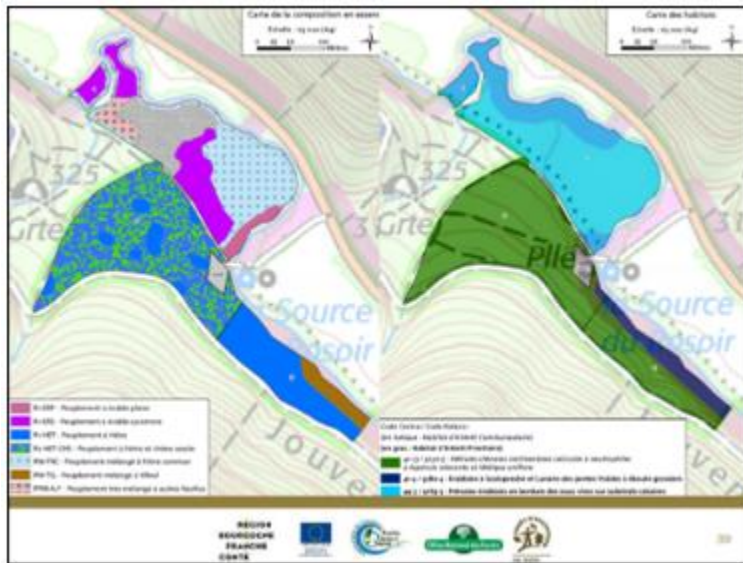
Stéphane Woynaroski présente le label liste verte de l'UICN (Union International pour la Conservation de la Nature). Le label liste verte est un programme mondial visant à reconnaître, valoriser les aires protégées qui sont équitablement et efficacement gérées. Les accompagner. 4 piliers sont étudiés :

- Bonne gouvernance
- Conception et planification solides
- Gestion efficace
- Conservation réussie

Le label ne change rien au règlement de la RNR-FE et n'apporte pas de contraintes supplémentaires. Il donne une dimension internationale au projet. **Marlène Tréca** explique que la démarche permet une prise de recul sur la gestion et la prise en compte de thématiques supplémentaires (Exemple : accessibilité du site aux personnes handicapées).



Florence Carpentier, chef de projet aménagement présente le nouveau document d'aménagement de la forêt communale de Dijon. Le précédent document couvrait la période 2008 – 2017. Le renouvellement a été différé pour prendre en compte la révision du plan de gestion de la RNR. **Florence Carpentier** rappelle la démarche de renouvellement en lien avec les différents statuts du site (Natura 2000, site classé, périmètre de captage, etc.). Le document est présenté en vue de la validation par le comité de gestion de la RNR.



Florence Carpentier présente l'état des lieux et les enjeux :

- Les peuplements existants.
- Les habitats.

La forêt était classée en futaie irrégulière dans le précédent aménagement. Elle est mise hors sylviculture dans le nouvel aménagement avec des possibilités de coupes d'arbres pour des raisons de sécurité. Des travaux ponctuels seront proposés dans les tâches de régénération pour rechercher plus de diversité dans les essences.

L'aménagement de la forêt communale de Dijon est validé à l'unanimité par le comité de gestion



Questions

Olivier Courtois rappelle l'incendie ayant touché une partie de la forêt domaniale en août et demande quelles sont les mesures envisagées par l'ONF. Les participants saluent l'intervention des pompiers qui a permis d'éviter une catastrophe. **Stéphane Woynaroski** interroge sur la présence d'une espèce protégée sur le site.

Marlène Tréca confirme la présence de la gesse de Pannonie. Cependant, la majorité de la population se trouve plus à l'ouest et n'a pas été touchée par l'incendie.

Régis Michon explique qu'en période critique des alertes incendies sont émises par Météo France pour les jours qui viennent. Pour le moment, il n'y a pas de moyens supplémentaires mais des tournées spécifiques sont réalisées lors des périodes critiques. Des rapprochements avec le SDIS sont en cours, pour leur formation notamment. Les problématiques des incendies de forêt sont à intégrer dans les documents d'aménagement (pistes, points d'eau, etc.).

Fabrice Tattu interroge sur la nécessité d'installer un dispositif de vidéo surveillance pour le kiosque d'accueil qui sera implanté sur le site de Jouvence.

Catherine Louis indique que le CD 21 finance le SDIS. Une réflexion a été engagée la semaine dernière pour travailler sur les moyens au regard des risques incendies en augmentation. Un budget supplémentaire a déjà été voté pour le matériel.

Bernard Frochot revient sur le sujet de la circulation routière sur la RD 7 en mentionnant une étude réalisée par la Choue sur la mortalité sur les autoroutes APRR. Le même type de suivi pourrait être réalisée sur la RD7. Il s'ensuit une série d'échanges et de remontées d'informations sur le sujet. **Gwladys Uguen** rapporte l'enquête participative mise en ligne par la SHNA sur les collisions avec des véhicules. **Marine Julien** rappelle qu'il existe l'application Vigie Nature qui permet à chacun de remonter des observations.

Les différents échanges montrent qu'il y a nécessité d'une réflexion préalable avant la mise en place de ce type de suivi. **Marlène Tréca** indique que de travail de recensement d'expériences et de méthodologie pourrait être réalisé dans le cadre d'un stage. **Stéphane Woynaroski** confirme qu'on effectivement pourrait voir si quelque chose pourrait être fait en lien avec la mortalité routière.

Les coprésidents closent la réunion, remercient les membres du comité de gestion et les intervenants.

Le prochain comité aura lieu en début d'année 2023.

Merci à tous les participants pour leur écoute et leurs interventions.

Prises de notes : Marlène Tréca

Rédaction : Marlène Tréca

Relecture : Mathieu Baconnet, Catherine Louis, Stéphanie Lamberti, Régis Michon, Stéphane Woynaroski.

ANNEXES

Liste des personnes invitées et/ou participantes

Par ordre alphabétique :

Nom	Prénom	Structure	Fonction	Présent(e) ?
BACONNET	Mathieu	Conseil régional BFC	Chargé de mission RNR	Présent(e)
BARDET	Olivier	CBNBP	Responsable de la Délégation Bourgogne	Présent(e)
BARNAY	Jean	CAF	Responsable activité sentiers CAF Dijon	Présent(e)
BARRE	Bertrand	ONF	Responsable environnement agence Bourgogne Est	Présent(e)
BARRE	Peggy	DDT 21	Chargée de projet biodiversité et prescriptions environnementales	Présent(e)
BERNARD	Charles-Etienne	ONF		Présent(e)
BONDOUX	Marinette	CAF		Présent(e)
BOUZEGAOU	Monique	Commune d'Etaules	Adjointe	Présent(e)
BROSSAULT	Paul	-	Naturaliste	Présent(e)
COMBETTE	Peter Jean-Marie	CAF	Intervenant CAF	Présent(e)
COURTOIS	Olivier	Commune d'Etaules	Conseiller municipal	Présent(e)
DALANCON	Angélique	OT Forêts, Seine et Suzon	Chargée de Communication, Tourisme et Promotion	Présent(e)
DESBROSSES	Régis	-	Naturaliste	Présent(e)
DROUHIN	Nicolas	DREAL BFC	Inspecteur des sites	Présent(e)
FROCHOT	Bernard	Bourgogne-Franche-Comté Nature	Président	Présent(e)
GAY	Françoise	Commune de Messigny-Et-Vantoux	Maire	Présent(e)
HABERT	Fabrice	ONF	Agent Patrimonial	Présent(e)
JULIEN	Marine	FDC 21		Présent(e)
LAMBERTI	Stéphanie	Conseil régional BFC	Chargé de mission RNR	Présent(e)
LIEGEOIS	Mathieu	ONF	Agent Patrimonial	Présent(e)
LOISON	Philippe	OFB	Chef de Service	Présent(e)
LOUIS	Catherine	Commune de Val Suzon	Maire de Val-Suzon, Présidente communauté de	Présent(e)

Nom	Prénom	Structure	Fonction	Présent(e) ?
			communes de Forêts, Seine et Suzon, Conseillère départementale du canton d'Is sur Tille.	
MICHON	Régis	ONF	Directeur d'Agence	Présent(e)
MINARD	Pascal	Commune de Darois	Maire - Vice-Président de la communauté de communes Forêts, Seine et Suzon	Présent(e)
PECHOUX	Tom	ONF	Chargé de communication	Présent(e)
POISSENOT	Mathilde	Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne	Animatrice Natura 2000	Présent(e)
PROST	Monique	Société d'Entomologie Dijonnaise	Présidente	Présent(e)
PRUVOST	Cyril	Ville de Dijon	Responsable service Espaces verts	Présent(e)
PUISSANT	Stéphane	Muséum - Jardin des Sciences Dijon	Responsable du Département scientifique	Présent(e)
ROBERT	Lucie	LPO	Chargée d'études	Présent(e)
ROUGET	Jacques	Comité Départemental de cyclotourisme	Président	Présent(e)
SCHLIENGER	Anne-Sophie	Conseil départemental 21		Présent(e)
TATTU	Fabrice	ONF	Agent Patrimonial	Présent(e)
TORTOCHOT	Sylvain	Chasse - FC Messigny "Haute Montagne"	Président	Présent(e)
TRÉCA	Marlène	ONF	Conservatrice	Présent(e)
UGUEN	Gwladys	Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne	Animatrice Charte forestière de territoire	Présent(e)
VERNET	Maryline	Conseil départemental 21	Coordinatrice de la politique Espaces Naturels Sensibles et biodiversité	Présent(e)
WOYNAROSKI	Stéphane	Conseil régional BFC	Conseiller régional délégué à l'Agenda 21 et à la biodiversité - Co président du comité de gestion	Présent(e)
ABEL	Joseph	LPO	Directeur	Excusé(e)
BUGEON	Jean-Michel	Commune de Messigny-Et-Vantoux	Adjoint	Excusé(e)
CHAMPY	Marion	Conseil départemental 21	Chargée de mission Espaces Naturels Sensibles	Excusé(e)
CHOPARD	Bruno	ONF	Responsable Service Forêt	Excusé(e)
DANEL	Didier	TDF	Responsable Immobilier et Infrastructures Bourgogne	Excusé(e)

Nom	Prénom	Structure	Fonction	Présent(e) ?
			Franche Comté – Aube et Haute-Marne	
DARNON	Léo	ONF	Responsable UT	Excusé(e)
DUPATY	Christine	ARTBFC	Présidente	Excusé(e)
ESTIVALET	Jean-René	Commune d'Etaules	Maire	Excusé(e)
FERRY	Nicolas	–	Propriétaire privé / Représente aussi Benjamin Hugard (neveu, marais de Moloue)	Excusé(e)
FOUGERON	Agnès	Muséum - Jardin des Sciences Dijon	Directeur	Excusé(e)
GARDIENNET	Alain	Société Mycologique Issoise	Le Président de la Société Mycologique Issoise	Excusé(e)
GIRARD	Jacques	Commune de Darois	1er adjoint	Excusé(e)
GODREAU	Vincent	CSRPN	Président	Excusé(e)
GOURMAND	Patricia	Syndicat intercommunal d'assainissement urbain de la vallée du Suzon	Présidente	Excusé(e)
JAILLY	Stéphane	FDC 21	Référent Petit Gibier et Formations	Excusé(e)
LOVICH	Marien	Ville de Dijon	Adjoint délégué à l'environnement	Excusé(e)
MARCQ	Camille	ONF		Excusé(e)
MAYADE	Christian	LPO	Président	Excusé(e)
MENELOT	Aurélie	Communauté de Communes, Forêts Seine et Suzon	Chargé d'accueil OT Forêts, Seine et Suzon	Excusé(e)
PAUTRAT	Yves	DRAC	Service Régional d'Archéologie	Excusé(e)
REBSAMEN	François	Ville de Dijon	Maire, président du Grand Dijon	Excusé(e)
SIRUGUE	Daniel	Bourgogne-Franche-Comté Nature	Directeur	Excusé(e)
THOMAS	Jean-Noël	Conseil départemental 21	Directeur adjoint	Excusé(e)
TISNE	Laurent	DDT 21	Chef du bureau Nature Sites et Énergies Renouvelables	Excusé(e)
VERPEAU	Jean-Claude	Société Mycologique de Côte d'Or	Le Président de la Société Mycologique de Côte d'Or	Excusé(e)
BECK	Corinne	–	Enseignant-chercheur en retraite	Absent(e)
BECK	Patrice	–	Enseignant-chercheur en retraite	Absent(e)
BIRON	Jean-François	Enedis	Interlocuteur collectivités	Absent(e)
BOLLACHE	Loïc	Université de Bourgogne	Professeur	Absent(e)
BONNIN	Alain	Université de Bourgogne	Le Président de l'Université de Bourgogne	Absent(e)
BORDERELLE	Anne-Laure	OFB	Directrice adjointe BFC	Absent(e)

Nom	Prénom	Structure	Fonction	Présent(e) ?
BREUILLY	Philippe	DREAL BFC	Chef du département Territoire, Sites et Paysages	Absent(e)
CARNET	Gilbert	–	Propriétaire privé	Absent(e)
CLEMENCET	Marcel	–	Propriétaire privé	Absent(e)
COUTURIER	Pierre	–	Propriétaire privé	Absent(e)
D'HERBOMEZ	Denis	Syndicat des exploitants et scieurs de Côte d'Or	le Président du syndicat des exploitants et scieurs de Côte d'Or	Absent(e)
ESTIVALET	Christian	Chasse - Lot FD n° 3	Président	Absent(e)
GAMELON	Romain	CEN	Directeur	Absent(e)
GARCIA	Jean-Pierre	Université de Bourgogne	Professeur et géologue	Absent(e)
GENELOT	Franck	Grand Dijon	Paysage espaces publics	Absent(e)
JAOUEN	Maureen	CDRP 21	Chargée de développement	Absent(e)
LANDOIS	Rémi	Université de Bourgogne	Thésard	Absent(e)
LARGERON	Lisa	Syndicat du Bassin de l'Ouche	Animatrice du contrat de bassin	Absent(e)
MICHEL	Gilles	CDRP 21	Président	Absent(e)
MONNOT	Laurent	Suez	Responsable technique de la Région Est	Absent(e)
PAGNIEZ	Philippe	DREAL BFC	Chef adjoint du département Territoire, Sites et Paysages	Absent(e)
ROGER	Annie	–	Propriétaire privé	Absent(e)
SERVANT	Hugues	CRPF	Ingénieur	Absent(e)
SOULIER	Pierre	Chasse - Lot FD n° 2	Président	Absent(e)
THIVILLON	Sébastien	Chasse - Lot FD n° 1 "Les Compagnons Chasseurs du Grand Massif"	Président	Absent(e)
VALLADE	Jean	Société des Sciences Naturelles de Bourgogne	Président	Absent(e)
VIART	Pascal	Syndicat du Bassin de l'Ouche	Chargé de mission SAGE et travaux	Absent(e)
ZAMPERETTI	Audrey	Enedis	Chargée de relations Collectivités	Absent(e)

Liste exhaustive des opérations prévues en 2022

Enjeu	Libellé Enjeu	N° opé	Libellé Opération
1	Complexe "Pelouses-ourlets-fruticées-chênaies pubescentes"	3	Suivi phyto-dynamique des pelouses
		6	Suivi de la Grande Orobanche
		8	Suivi des stations du Cotonéaster
		11	Elaboration de notices de gestion pour chaque entité de l'éco-complexe
		12	Débroussaillage mécanique
		13	Ecopâturage
		15	Suivi des dégradations potentielles liées à la fréquentation – respect et adaptation éventuelle du schéma d'accueil
2	Milieux rocheux	2	Suivi de la Doradille des sources
		4	Suivi de la Lunetière lisse
		5	Suivi du Faucon pèlerin
		6	Inventaire et localisation des éboulis
		10	Tournées de surveillance, maraudage
3	Forêts de versants et de combes	2	Mise en place de la méthode Syrph the Net
		6	Etat des lieux et suivi du Damier du Frêne
		13	Actualisation et précision de la cartographie des habitats
4	Milieux humides et sources tufeuses	8	Etat des lieux des milieux humides tufeux
5	Paysage et patrimoine culturel	3	Traitement paysager des lisières dotées d'un caractère artificiel et/ou monotone
		4	Travaux de résorption des sources de pollution visuelle et/ou sonore
		5	Intégration des enjeux paysagers dans les chantiers
		6	Réalisation de chantiers d'ouverture de connexions visuelles
		7	Réalisation de chantiers de valorisation de composantes végétales et minérales remarquables
		8	Réalisation de chantiers de restauration de composantes minérales remarquables
6	Appropriation et intégration dans le territoire	2	Carnet de suivi de la RNR-FE
		3	Perception du conservateur
		6	Etude et mise en place d'une signalisation routière indiquant la RNR-FE et les points d'accueil
		7	Mise en œuvre du plan de communication

Enjeu	Libellé Enjeu	N° opé	Libellé Opération
		9	Accompagnement de la révision de la Charte Forestière de Territoire
		10	Enquête qualitative de fréquentation
		11	Agrandissement du parc d'écompteurs
		12	Suivi des écompteurs
		14	Entretien des aires d'accueil
		15	Entretien des sentiers balisés et sécurisation
		17	Aménagement du site de Jouvence
		23	Organisation d'animations pour les scolaires
		24	Organisation d'animations pour le grand public
		25	Organisation de sorties spécialisées
		29	Suivi de l'application du cahier des charges des manifestations sportives
		30	Réalisation de tournées de maraudage
		31	Poursuite de la matérialisation des limites de la RNR et la mise en œuvre du plan de circulation dirigée
		32	Entretien des infrastructures de plan de circulation
		34	Rencontres / réponses aux sollicitations / participation à des évènements
		35	Nettoyage des pratiques inadéquates ou remise en état
		36	Réalisation de tournées de surveillance
		38	Veille sur les nouvelles activités potentielles
		41	Identification des bons interlocuteurs pour suivre et développer les partenariats
		44	Développement des actions communes sur un territoire RNR-FE / Site Natura 2000
7	Amélioration des connaissances	1	Inventaires des orthoptères
		2	Recherche et pointage des aires et observation à vue des rapaces diurnes
		4	Suivi des amphibiens
		6	Recherche des espèces anciennement citées sur la RNR-FE
		8	Inventaire des champignons, champignons lichénicoles et des lichens
		9	Connaissance des mammifères et micromammifères
		11	Poursuite des inventaires de l'entomofaune et développement des connaissances sur les araignées
		13	Inventaires / relevés floristiques dans les forêts de plateau
		16	Installation et suivi de stations météo
		18	Récolte, analyse et bilan des données de qualité de l'eau des sources captées

Enjeu	Libellé Enjeu	N° opé	Libellé Opération
		19	Développement de partenariats de recherche sur la RNR-FE
		20	Poursuite et développement de partenariats de recherche en archéologie sur la RNR-FE
		22	Poursuite du projet BIJOU
8	Fonctionnement de la RNR-FE	1	Organisation et participation au Comité Consultatif de la RNR-FE
		2	Participation aux réunions des autres instances consultatives internes et externes (Natura 2000, service forêt ONF...)
		3	Participation aux différents réseaux (Forêt d'Exception [®] , RNF, CENB, RNR BFC...)
		4	Evaluation annuelle du plan de gestion (rapport d'activités, suivi des indicateurs...)
		8	Compléter régulièrement la BDN
		9	Organiser et compléter la base de données SIG RNR-FE
		11	Montage et suivi administratif et financier des opérations
		13	Gestion des achats (prestations, fournitures...)
		14	Gestion administrative (secrétariat, documentation, classement...)
		15	Formation permanente du personnel (OFB, ONF...)
		16	Organisation et participation aux réunions d'équipe de gestion de la RNR-FE
		17	Recrutement et encadrement (stagiaires/vacataires/prestataires/ chargé d'études, ...)
		18	Achat de matériel divers
		19	Création et animation d'un comité scientifique